

Célébration hier du 131e anniversaire de la fête du Travail

# Un préavis de grève générale sur la table du gouvernement



Les officiels à la tribune.



Le passage de Multipress Port-Gentil.

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

*L'Intersyndicale accuse le gouvernement d'user de subterfuges pour ne pas traduire dans les actes une véritable politique sociale en faveur du plus grand nombre.*

L'INTERSYNDICALE professionnelle de l'Ogooué-Maritime, constituée de plusieurs confédérations (la Cosyga, la CDSA, la CGT-FL, la CGSL, la CSDT, la CSAG et l'USAP) a mis, hier, à l'occasion de la célébration de la Fête du Travail, la pression sur le gouvernement. En pleine commémoration de l'événement, Sylvain Moundounga, entouré des représentants des regroupements syndicaux susmentionnés qu'il a invités derrière le pupitre, a donné lecture du préavis de grève générale illimitée, qui devra être déposé sur la table d'Emmanuel Isoze Ngondet « dans les plus brefs délais ».

Les syndicalistes, en colère, dénoncent la mise au



L'Intersyndicale demande la suspension de la taxe sur le compteur d'eau.

Photo : Julie NGUIMBI

chômage de 16 340 salariés depuis le début de la crise économique en cours. Ils demandent le maintien de la retenue Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) au taux de 1% pour les travailleurs, et 0% pour les retraités, comme convenu d'accord parties. Ils souhaitent que le gouvernement instruisse instamment les chefs d'entreprises au respect des délais légaux, réglementaires et conventionnels en matière de paiement des salaires aux employés, en s'acquittant de tous les impayés (cas des entreprises Robert ser-

vices et Satram qui ont des ardoises allant de 1 à 9 mois de salaires dus aux travailleurs), qu'il rétablisse « sans délai » les salaires de tous les enseignants faisant l'objet d'une suspension, et la réintégration de ceux d'entre eux qui ont été radiés de la Fonction publique. L'ouverture immédiate des négociations avec tous les partenaires sociaux concernés, aux fins de décriper le climat social qui prévaut actuellement, figure sur la longue liste des revendications dont ils attendent l'aboutissement. « Faute de quoi, un mot d'ordre de grève générale illimi-



Un médaillé d'or décoré par le gouverneur, Patrice Ontina.

Photo : Julie NGUIMBI

tée sera lancé dans la province de l'Ogooué-Maritime », a fait savoir Sylvain Moundounga. C'est donc dans un climat social tendu que les travailleurs ont célébré leur fête. Ce qui n'a pas affecté, néanmoins, le protocole habituel. Au titre des décorations, 4 salariés ont été couverts de la médaille d'or, 56 de celles d'argent et 186 de bronze du travail. Avant que le gouverneur de province, Patrice Ontina, le maire de Port-Gentil, Bernard Apérano, et les autres officiels ne suivent le traditionnel défilé.

LOIS BAFOUËES • François

Mouckany Koumba, au nom de l'Intersyndicale professionnelle de l'Ogooué-Maritime, a fait savoir que le 1er mai 2017 est célébré avec « un gros pincement au cœur », du fait, a-t-il indiqué, de la dégradation constante du tissu social dans la cité pétrolière, « sans que cela n'émeuve nos gouvernants ». Il poursuit : « (...) Pour vous exprimer le ressenti des travailleurs de l'Ogooué-Maritime, l'Intersyndicale en appelle à votre diligence, M. le gouverneur, pour être notre fidèle interprète auprès du président de la République, pour qu'il instruisse son gouverne-

ment, aux fins d'améliorer le quotidien de nombreux compatriotes qui souffrent. »

Jean Robert Boundzanga, secrétaire provincial de la CSDT, a rappelé que le premier mai est la fête du travail, un jour de révolution des opprimés au travail reconnu aux travailleurs du monde entier, pour dire haut et fort leurs problèmes, leurs préoccupations et leurs aspirations. « Nous n'acceptons plus d'être les complices passifs, voire actifs, d'une mascarade orchestrée, qui tend à vider cette journée noble de son contenu original de lutte ouvrière pour la paix, la dignité et la liberté du travailleur », ajoute-t-il.

Lui aussi a invité le président de la République à se pencher urgemment sur les préoccupations des travailleurs par des signaux forts, qui devront se traduire par la promotion du marché du travail dans l'accroissement des PME/PMI, pour garantir l'avenir du travailleur, faciliter son accès aux soins médicaux, à l'éducation et à la formation...

## Modalités de gestion des Prestations familiales

### Les responsables provinciaux sensibilisés

SYM  
Port-Gentil/Gabon

LA salle de conférence du gouvernorat de l'Ogooué-Maritime à Port-Gentil, a servi de cadre, la semaine dernière, à la réunion de sensibilisation des directeurs et chefs de service provinciaux au fonctionnement des prestations familiales. Les débats étaient animés par la chef de délégation provinciale de l'Estuaire à la Caisse de pension et des prestations familiales (CPPF), Laure Ntzoitsi.

Elle a d'abord présenté la CPPF, qui est un établissement administratif doté d'une autonomie de gestion, et dont les missions se résument au traitement



Laure Ntzoitsi, chef de délégation, a expliqué...

Photo : Koumouss

des prestations familiales, des pensions des agents publics et de retraite des agents civils et militaires. Mme Ntzoitsi a, ensuite, fait savoir que sa mission s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation aux modalités de gestion des allocations de rentrée sco-



... aux directeurs et chefs de services provinciaux que, dorénavant, les contrôles se feront pour éviter les fraudes.

Photo : Koumouss

laire, allocations pré-natales et l'assurance invalidité des agents de l'Etat. A ce titre, il a été décidé que cette année, les prestations seront payées uniquement sur présentation des certificats de scolarité des ayants droit, dûment signés des chefs d'établissements.

Lesquels documents doivent être déposés avant le mois de juillet prochain, pour prétendre toucher lesdites allocations en septembre. Selon elle, cette décision existe depuis 1984, mais "traînait" dans les tiroirs. Or, pour éviter les fraudes

récurrentes, il est fait obligation à tous les agents de l'Etat de fournir le certificat de scolarité. Les directeurs et chefs de service provinciaux ont, cependant, déploré le manque de vulgarisation de la mission. Toute chose qui n'a pas permis à cer-

tains d'entre eux de mieux se préparer.

Toutefois, à travers les interventions des uns et des autres, tout porte à croire que le message des émissaires du ministère du Budget a été bien reçu.

Même si, de l'avis de plusieurs participants, certaines informations portées à leur connaissance ont paru quelque peu paradoxales. Le cas, par exemple, des prestations qui ne s'adressent, désormais, qu'aux enfants dont l'âge varie entre 3 et 16 ans, alors qu'il n'est pas rare d'observer des apprenants, âgés de 16 ans, se trouvant encore en classe de 3e. Mieux, quel sort va être réservé aux enfants de plus de 16 ans encore sur le banc des collèves et lycées ?